

GROUPE SCOLAIRE CLAUDIE HAIGNERÉ

CUGNAUX, 31 - 2018

[Maîtrise d'ouvrage]

Mairie de Cugnaux

[Maîtrise d'oeuvre]

Architecte : **AR 357**

B.E.T. Tout Corps d'Etat : **TPF Ingénierie**

B.E.T. Cuisine : **GAMMA Conception**

Paysagiste : **TOUT EST PAYSAGE**

[Type de travaux]

Construction neuve

[Durée du chantier]

12 mois de juillet 2017 à juillet 2018

[Surface]

3 600 m² sur parcelle de 8 245 m²

[Coût TTC]

5 600 000 € HT



[DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE]

La commune de Cugnaux (environ 18 000 habitants) est située en limite sud de la ville de Toulouse. Confrontée à une forte augmentation des effectifs scolaires, la commune envisage dès 2015 la construction d'une cinquième école. Le terrain est acheté début 2016, le permis de construire déposé à la fin de cette même année et la construction débute en juin 2017. Le groupe scolaire est construit rue des Troubadours, au nord du centre ancien, à proximité de la route de Toulouse. Il comprend dix classes d'élémentaire, six classes de maternelle, un centre de loisirs, un service de restauration, une bibliothèque pour chaque école et des salles d'activité (divisibles en deux) dont une est mutualisée pour l'accueil du public, hors temps scolaire (bureau de vote...).

[IMPLANTATION - CONCEPTION]

Le projet a été contraint par la surface réduite du terrain en rapport avec le programme et par de courts délais imposés. Pour le groupe scolaire, les architectes ont proposé des bâtiments s'inspirant des maraîchères : bâtiments allongés, orientés nord-est/sud-ouest et organisés autour des deux cours et de leur patio.

Au nord de la parcelle, l'école maternelle en forme de L borde sa cour avec six classes de plain-pied. Au sud, l'école élémentaire est organisée sur deux niveaux avec cinq classes par niveau. A l'étage, la bibliothèque et la salle informatique donnent sur un toit végétalisé.

Le centre de loisirs, trait d'union entre les deux écoles longe la rue des Troubadours et avec le restaurant scolaire situé à l'angle est, referme l'école sur elle-même.



1. Façade nord-ouest
2. Plan de situation
3. Plan de masse

Un auvent protège les entrées de l'école maternelle et du centre de loisirs et se retourne sur le côté sud pour couvrir l'entrée de l'école élémentaire. Le dépose-minute est situé devant les trois entrées. Des accès faciles sont prévus pour les piétons et les cyclistes.

[SYSTEME CONSTRUCTIF]

L'enveloppe du bâtiment est constituée par un double-mur : un voile en béton, un isolant extérieur et un parement de briques. Ce système est couplé à des murs à ossature bois pour les grandes façades vitrées. Des épines verticales en lamellé-collé servent de support de brise soleil.

L'écriture architecturale est soignée : les volumes des bâtiments sont simples, l'habillage en briques unifie l'ensemble, le rythme soutenu des ouvertures étroites de différentes hauteurs dynamisent et les auvents apportent de la légèreté.

[APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE]

La conception des bâtiments s'inscrit dans une démarche environnementale globale et vise à limiter les dépenses énergétiques aussi bien l'été que l'hiver : une isolation thermique par l'extérieur, un chauffage



1. Plan du rez-de-chaussée
2. Angle ouest avec les trois entrées
3. Couloir d'accès aux classes à l'étage
4. Cour de l'école maternelle
5. Cour de l'école élémentaire
6. Classe d'élémentaire

par géothermie (12 sondes à 140 m de profondeur) avec plancher chauffant, une ventilation double flux et pour éviter les surchauffes de printemps et d'été, une orientation des classes au nord-est ainsi qu'une protection de la façade principale sud-ouest par des brise-soleil à lames métalliques et un auvent devant l'entrée. Une toiture terrasse végétalisée couvre une partie du bâtiment et améliore le confort thermique.

Par ailleurs, les architectes ont privilégié les matériaux sains, naturels et peu consommateurs d'énergie : peintures sans COV, sol en caoutchouc. La commune de Cugnaux, soucieuse de la santé des enfants et des personnels a organisé le nettoyage des locaux à l'aide de vinaigre blanc.

[LIMITES]

Les cours limitées en surface et trop minéralisées mériteraient d'être davantage plantées, à la fois pour le confort des enfants mais aussi pour participer à la réduction des îlots de chaleur.

